

COMITÉ DE SUIVI – MINE AKASABA OUEST

NOTES DE RENCONTRE ET FAITS SAILLANTS – VERSION VALIDÉE PAR LES MEMBRES

SOMMAIRE	
Date et heure	22 avril 2025 - 17h30
Lieu	Mine Goldex, 1953 3 ^e Avenue, Val-d'Or
Plan de rencontre	› Nouvelles du milieu › Mise à jour sur le projet › Résultats 2024 sur les programmes de suivi › Plan de rencontres 2025 › Prochaines étapes
Objectifs de la rencontre	› Faire une mise à jour aux membres sur l'entreprise, sa vision et ses opérations › Présenter l'évaluation du Cadre de bon voisinage Akasaba Ouest 2025 › Présenter les différents programmes environnementaux › Retour sur le bilan 2024 et les propositions d'amélioration › Adopter le plan de rencontre 2025 › Valider le plan de rencontres 2025
Membres du Comité	› Environnement - Luc Bossé, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie › Socioéconomique - Frédéric Cossette, Chambre de commerce de Val-d'Or › Citoyens - Raphaël Paquin, Lac Sabourin › Organismes municipaux - Jacynthe Pothier, MRC Vallée-de-l'Or › Communautés autochtones - Andréanne Lord, Nation Anishnabe Lac Simon › Citoyens - Véronique Ogonowski, lac Ben › Citoyens - Véronique Bolduc, lac Bayeul › Utilisateurs du territoire - Jonathan Kordan, Association chasse et pêche
Représentantes Agnico Eagle (AEM)	› Annie Desrosiers, assistante surintendante communications et relations avec le milieu › Alexandre Legault, coordonnateur communications et relations avec le milieu › Mélanie Roy, surintendante environnement › Noémie Bérubé, conseillère communications et relations avec le milieu
Transfert Environnement et Société	› Josée Couillard, Facilitation et prise de notes, Transfert Environnement et société

Rédigé par Transfert Environnement et Société. Ce document n'est pas un verbatim, il a pour objectif de résumer le plus fidèlement possible les principaux échanges et préoccupations soulevées lors de la rencontre et d'assurer le suivi des différentes actions demandées par le Sous-comité.

ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS

Évaluation du cadre de bon voisinage :

- › Présenter le projet de sondage d'évaluation du Cadre à la rencontre du 20 mai.

Vibrations :

- › Vérifier les résultats du sautage fait le vendredi 18 avril 2025.

Production :

- › Partager l'information relative aux quantités d'or et de cuivre soutirées à Akasaba Ouest en 2024.

MOT DE BIENVENUE ET ÉCHOS DU MILIEU

Mme Josée Couillard, facilitatrice pour la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), ouvre la rencontre en partageant l'ordre du jour sommaire, ainsi que les principaux objectifs. Mme Couillard procède à un tour de table pour permettre à chacun de partager les échos de leur milieu respectif. Y sont notamment mentionnés :

- › Une résidente rapporte qu'une citoyenne a porté à son attention qu'un sautage la journée du Vendredi saint a été perçu plus fortement qu'à l'habitude.
- › Une nouvelle ressource a été embauchée par l'Organisme de bassin versant Abitibi Jamésie, Mme Ndella Malick Sarr, qui agira à titre de représentante au Comité de suivi pour Goldex et substitut au Comité de suivi pour Akasaba Ouest.
- › La Première nation du Lac Simon prévoit la fermeture d'environ 40km de chemins forestiers. Ces derniers ont été validés dans le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les chemins sont situés au nord-ouest du Réservoir Decelles.
- › Le chef et les membres du conseil de la Première nation du Lac Simon sont à l'ONU aujourd'hui même, le 22 avril 2025, afin de faire valoir leur position relative à la réforme du Régime forestier du Québec.
- › Un nouveau membre se joint au Comité, M. Frédéric Cossette, en remplacement de Mme Annie Gauthier pour le secteur économique.

Action de suivi :

- › Vérifier les données du sautage fait le vendredi 18 avril 2025 et faire un suivi à la résidente et au Comité.

MISE À JOUR - OPÉRATIONS ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Mme Annie Desrosiers, assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu, informe les membres du Comité qu'elle quittera ses fonctions à la fin avril. Une nouvelle ressource sera nommée pour la remplacer. M. Alexandre Legault, coordonnateur aux communications et relations avec le milieu pour le Complexe minier Goldex, assurera la continuité des relations avec le milieu.

Elle poursuit en indiquant que, dans l'ensemble, les opérations se déroulent bien. En cette période de dégel, une attention particulière est portée sur le maintien de la qualité des chemins. Il y a également de la sensibilisation d'effectuée concernant la sécurité routière. Enfin, elle explique qu'à compter du 28 avril prochain, des travaux de remplacement d'un pipeline seront effectués, ce qui engendrera un détour, mais aucune fermeture complète de route. Des communications à cet égard seront diffusées au cours des prochains jours.

- › Une résidente souhaite savoir s'il y a des camions de la mine empruntent plutôt la route 117.

Mme Annie Desrosiers précise que l'utilisation de la route 117 demeure exceptionnelle et ne survient que temporairement, le temps que le chemin Manitou-Goldex, actuellement endommagé, soit réparé. M. Alexandre Legault dresse ensuite une mise à jour des récentes contributions, partenariats et réalisations. Puis il rappelle que le Cadre de bon voisinage Akasaba Ouest arrive à échéance en 2025 et que les démarches visant son évaluation et sa révision sont commencées. Il présente le processus de consultation envisagé et souligne que ces démarches seront effectuées en collaboration avec les voisins et les autres parties prenantes de la mine. À cet égard, un projet de sondage destiné aux voisins sera présenté aux membres du Comité lors de la rencontre de mai prochain.

- › Les membres sont à l'aise avec le processus de consultation présenté et plusieurs seraient intéressés à des portes ouvertes comme activité citoyenne pour l'automne 2025.
- › Un résident s'interroge également sur la façon dont Agnico Eagle peut rejoindre les résidents du lac Sabourin, lorsqu'ils ne résident pas en permanence au Lac. Il est répondu qu'Agnico Eagle dispose d'une liste des adresses des résidences principales en ville.
- › Une question est également posée concernant le nombre de plaintes reçues. On note que moins de 10 plaintes ont été déposées, la plupart concernant la sécurité routière et dans une moindre mesure les vibrations.

Action de suivi :

- › Présenter le projet de sondage d'évaluation du Cadre de bon voisinage à la rencontre du 20 mai.

SUIVIS DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Mme Mélanie Roy, surintendante en environnement, présente les suivis de cinq programmes environnementaux, soit : le plan de mesures d'urgence, le plan de compensation de l'habitat du caribou, la faune terrestre et aviaire, la qualité de l'eau souterraine, ainsi que la tourbière à proximité du site. Pour chacun d'eux, un rappel des mesures d'atténuation et/ou de compensation des impacts est effectué. Les relevés et inspections effectués sur le terrain et leurs résultats sont par la suite présentés.

Dans l'ensemble, les résultats des suivis environnementaux réalisés en 2024 indiquent que :

- › En ce qui concerne le Plan de mesures d'urgence, les situations ayant nécessité une intervention en 2024 sont liées à des déversements qui ont tous été confinés à l'intérieur du site.
 - Il est précisé qu'aucun de ces incidents n'a eu d'impact sur l'habitat du poisson, ni sur la santé et la sécurité des employés.
 - Un membre s'interroge à savoir si les déversements mentionnés sont considérés comme des fuites. Il est répondu que oui.
 - Concernant plus précisément le déversement de 1 000 litres, il est expliqué qu'il s'agissait d'un contenant accidentellement percé par un appareil de levage (lift).
 - Un autre membre souhaite obtenir des précisions sur les mesures de nettoyage mises en place. Il est précisé que la fuite a été circonscrite, le sol touché a été ramassé et transféré à une entreprise spécialisée en décontamination pour traitement de la matière.
- › Relativement au Plan de compensation du caribou forestier, les travaux de fermeture et de reboisement de chemins forestiers se sont poursuivis en 2024 afin d'atteindre les objectifs de compensation fixés.
 - À la suite d'une question d'un membre concernant le choix des chemins à fermer, il est précisé que cette décision relève du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), et que les chemins menant à des abris sommaires légalement enregistrés ne sont pas visés par les fermetures.
 - Un membre souhaite rappeler l'importance d'indiquer clairement aux usagers les chemins fermés afin d'éviter des accidents, comme celui survenu au lac Castagnier en novembre 2019. Il est alors précisé que l'affichage des fermetures est une obligation prévue au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF).

- Un autre membre demande s'il existe des statistiques sur l'efficacité des fermetures de chemins. Il est répondu que ce type de donnée n'est pas disponible pour le moment.
- Des précisions sont également fournies quant aux méthodes utilisées pour la fermeture physique des chemins. Il est expliqué que ceux-ci sont d'abord décompactés afin de permettre leur revégétalisation, et des monticules de terre et des pancartes sont ensuite installés pour en interdire l'accès.
- › Dans le cadre du Plan de mesures particulières pour la faune, peu d'observations ont été faites en 2024. Un incident impliquant un orignal retrouvé dans la fosse a toutefois été rapporté.
 - Un membre exprime une inquiétude quant à la possibilité qu'un incident similaire puisse survenir avec un enfant qui s'aventurerait sur le site. Il est précisé que le périmètre minier est bien sécurisé, éloigné des zones habitées et clairement balisé, ce qui rend l'accès difficile pour le public.
 - Un membre suggère également que, dans l'éventualité d'un incident similaire, la Première Nation du Lac Simon soit contactée afin de permettre à la communauté de venir récupérer l'animal. Il est alors précisé que, dans le cas présent, la procédure appliquée avait été dictée par les agents de la faune.
- › Concernant le suivi des eaux souterraines, les résultats de 2024 demeurent stables et similaires à ceux des années précédentes.
 - Une exception a été remarquée près de la fosse, où l'un des puits de surveillance montre que le niveau d'eau souterraine a baissé. Cette baisse était toutefois prévue dans les simulations réalisées lors de l'étude d'impact en 2015.
 - Il est souligné que la qualité de l'eau demeure peu affectée et que les impacts observés sont jugés limités.
 - Un membre s'interroge à savoir si, des analyses des puits d'eau potables des résidents des lacs Ben et Bayeul seront refaits après la fermeture de la mine. Il est répondu que cela n'est pas prévu mais si la volonté des citoyens se manifeste à ce moment, une telle démarche pourrait être envisagée.
 - Un autre membre ajoute que la qualité de l'eau dépend également de l'entretien et de l'état des puits résidentiels eux-mêmes, ce qui relève de la responsabilité des citoyens.
- › En ce qui concerne la tourbière, des piézomètres ont été installés en collaboration avec l'UQAT afin d'assurer un suivi environnemental approfondi.

- Les résultats indiquent que la qualité de l'eau de la tourbière demeure stable.
- Une baisse du niveau d'eau souterraine d'environ 50 cm a toutefois été observé dans la couche inférieure, à proximité de la fosse. Ce phénomène sera suivi de près au cours de la prochaine année.

SUIVIS DU PLAN DE COMMUNICATION

Mme Annie Desrosiers et M. Alexandre Legault présentent un bilan des actions réalisées en 2024. Ils font également état des rencontres tenues avec le Comité de suivi au cours de l'année et des sujets abordés. Ils évoquent également les relations avec les communautés autochtones, principalement les initiatives mises en œuvre au cours de la dernière année.

BILAN DE L'ANNÉE 2024 ET FONCTIONNEMENT

Mme Josée Couillard présente un survol des suggestions et modifications relatives aux activités du Comité de suivi, telles qu'é émises dans le rapport annuel d'activités 2024. Elle procède également à un rappel des règles de fonctionnement du Comité ainsi que de sa composition actuelle. Une proposition de plan pour les rencontres prévues en 2025 est partagée avec les membres. Les membres acceptent la proposition de calendrier.

Elle conclut la rencontre en mentionnant que la prochaine réunion est prévue pour le 20 mai 2025. À l'ordre du jour préliminaire: des suivis portant sur trois des programmes de surveillance environnementale (eaux de surface, qualité de l'air et végétaux), ainsi qu'une discussion sur le sondage à venir en lien avec le renouvellement du cadre de fonctionnement du Comité.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

À la suite de la rencontre, une question a été soulevée par un membre concernant le nombre d'onces d'or et de cuivre soutirées à Akasaba Ouest en 2024. Une réponse pourra être apportée lors d'une prochaine rencontre.